



A remettre au service Enfance, Adolescence et Vie Scolaire (EAVS) en mains propres ou par mail avant le : **23 mars 2020**

Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, un délai de 48 heures est à respecter pour toute modification de la fréquentation de votre enfant

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	Maternelle	Elémentaire
Tous les matins de :	de 7 h 15 à 8 h 30	de 7 h 15 à 8 h 40
Tous les soirs de :	de 16 h 20 à 18 h 30	de 16 h 30 à 18 h 30

Attention : le règlement intérieur évolue à partir du 2 septembre 2019, merci d'en prendre connaissance.



Cochez la ou les cases correspondantes

Nom									
Prénom									
Classe									
		Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
1 4	Jeudi	2							
	Vendredi	3							
1 5	Lundi	6							
	Mardi	7							
	Jeudi	9							
	Vendredi	10							
1 6	Lundi	13	FERIE						
	Mardi	14							
	Jeudi	16							
	Vendredi	17							
1 7	Lundi	20	<p style="font-size: 2em; color: green;">Joyeuses Pâques !</p>						
	Mardi	21							
	Jeudi	23							
	Vendredi	24							
1 8	Lundi	27							
	Mardi	28							
	Jeudi	30							



Date :

«Lu et approuvé»

Signature



Service EAVS

39, rue des Canons (entrée 1, rue de l'Alerte)

LA JARRIE

05 46 66 45 64 - secretariat.eavs@la-jarrie.fr